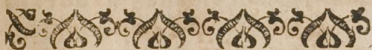


DE LA FRANCE. 257

de viure, bien qu'il fust tresdocte,  
principalement en medecine &  
iuris prudence.

---



DV PAYS DV  
MAINE.



Le pais du Maine est tres-  
ancien, car la ville de Ro-  
me prenoit encor son  
commencement, lors  
que les Manceaux passerent en I-  
talie, & establirent leur siege en  
Lombardie contre le Pau: où ils  
bastirét plusieurs villes, comme  
Bergame, & Bresse, chassans les  
Toscans & Etruriens, qui posse-  
doient la pluspart d'Italie.

M 4

258 DESCRIPTION.  
FONDATION DE LA  
VILLE DV MANS.

**L**E MANS principale ville du  
Maine à prins son nom de Le  
man Roy des Celtes fils de Paris  
(qui bastit la ville de Paris) tou-  
resfois deuant qu'il feit environ  
ner de murailles la ville du M<sup>as</sup>,  
Sarrhon petit fils de Samothes  
4. Roy des Gaules, l'auoit faicte  
bastir, & l'auoit faist apeler Sar-  
the, de son nom, environ trois  
cets quatre vingts dix ans, apres  
le deluge. Mais elle auoit esté  
ruinee par des seditions, qui fu-  
rent entre les anciens Druides,  
ayant demeuré en cest estat du-  
rant le regne de trois Rois Al-  
lobrox, Remus, & Paris, qui  
fut environ cent trente six ans.  
Alors Lemans, fils de Paris, la re-  
dificia, & lui donna son nom.

Le Mans a pour limites le pais  
Per-

Percheron à l'Orient, la Bretaigne à l'Occident, le Bessin & Normandie au Septentrion, & la Fleſche au Midi.

Ce mot de *Cœnomani*, ou pluſtoſt *ſenomani*, qui ſignifie les Manceaux, eſt venu de ce que les peuples Senonois uiſſans en Gaule, ayans iadis eu guerre contre les Manceaux, feirent vne paix, qui eſtoit telle: ſçauoir qu'ils uiuroint ſoubs les loix & ſtatuts du Mans, & qu'en memoire de ce, les deux peuples vniroint leurs noms, & s'appelleroint Senomans.

Au chaſteau du guey dans le Mans, eſt vn fort ancié tombeau, où ces mots ſont eſcrits:

*L.A. Mainio: E Q. ob eius merita.*

*Plebs urbana Senoni. D.*

Plusieurs tiennent que Simon lepreux, chez lequel noſtre

Seigneur repeat, & donna pardon à la Magdeleine, fut ce Iulian 1. Euesque du Mans, lequel y fut enuoyé pour prescher l'E-uangile. Toutesfois plusieurs Autheurs sont d'autre aduis, affermans que ce Iulian fut vn gentil-homme Citoyen Romain, grand orateur & philosophe, converti par S. Clement, & enuoyé en Gaule.

Il y a la Comté de Maine & le Marquisat, qui appartient à la maison de Lorraine, & maintenant erigee en Duché par le Roy Charles 9.

Le Mans est Bailliage & siége presdial, où ressortissent le chasteau de Loir, Laual (qui est vne belle & forte ville, située tout contre la riuere de Sarthe & où l'on fait grand trafic de toiles blanches) Beaumont, S. Susanne, Chasteau Gonthier, la

la Flesche, Maine la Iuhais, Sablé, & la Ferté Besnard, d'où estoit cest excellent poëte François Robert Garnier.

Les Manceaux sont des premiers Chrestiens de Gaule.

Le país du Mans est arrosé de trois riuieres, sçauoir celle de Maine, du Loir, & de Sarthe ou Sarrhe, Roy des Celtes, & premier fondateur du Mans: comme nous auons dict.

Ceste derniere riuiere arrose la cité du Mans, & prend son origine pres Chasteau Dun au país Chartrain.


Foulques tréteneufième Comte d'Aniou, fonda le prieuré de la Fontaine S. Martin au país du Maine.

Guillaume des-roches mareschal de France sous Philippes Auguste fonda l'Abbaye de Beau lieu au Maine l'an 1219.

Le

Le sieur Ollenix de Montfaccré, vn des plus gallands esprits de ce siecle (ainsi que l'on peut voir en plusieurs œuures de son inuention, fort prisées & recherchées en la France) est gentilhomme Manceau.

  
DV PAYS D'ANIOU.

 Le pais d'Aniou, voisin du Maine, est de petite estenduë, montaigneux & inegal, seruant de bornes & finages à la Gaule Celtique; toutesfois l'vn des plus fertils de Gaule, & principalement en bons vins.

Les habitans de ce pais sont apellez Andeens, Andegaues, & plus vulgairement & proprement Angeuins, qui sont gents  
fort